

Image not found or type unknown



Restitution de dépôt de garantie: nv propriétaire

Par **chanbrico**, le **16/10/2013 à 18:54**

Bonjour
Mon nouveau propriétaire (depuis septembre 2012) me demande les hausses de loyer ainsi que les ordures ménagères depuis le décès de l'ancien propriétaire (juillet 2011). soit sur 3 années. j'ai quitté le logement depuis 3 mois et je reçois aujourd'hui une demande de réactualisation rétroactive
Qu'en est-il? A-t il le droit de réclamer cela.
Sur quel texte de loi s'appuie t-il ou dois-je m'appuyer pour lui faire valoir la restitution de mon dépôt de garanti
Merci d'avance